



Office Central de la Coopération à l'Ecole

Association 1901 reconnue d'utilité publique

Association départementale OCCE du Gard,

33, rue de Sauve 30900 NIMES

Tel : 04 66 84 92 32 - Courriel : ad30@occe.coop

BUREAU OUVERT TOUS LES MATINS DU LUNDI AU VENDREDI FERMÉ PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Bulletin d'adhésion 2019 – 2020

Document à renvoyer à l'OCCE 30 impérativement avant le 31.10. 2019

Etablissement ou Ecole :
 Adresse :
 Code Postal..... Commune
 Zone rurale Urbaine REP
 Téléphone : Mail académique : ce.030.....@ac-montpellier.fr
 Nom et Prénom du mandataire
 Fonction dans l'école

Nombre de classes de l'école	
Nombre d'enseignants (au moins 1 adulte par classe)	
Nombre d'élèves	

Vous devez affilier la totalité des effectifs de l'école car tous sont concernés par les activités de la coopérative et assurés, même si certains n'ont pas versé de participation financière en début d'année.

Nombre d'adhérents (élèves et adultes) : X 1.75 € = **A**

Assurance **obligatoire** (élèves et adultes) : X 0.25 € = **B**

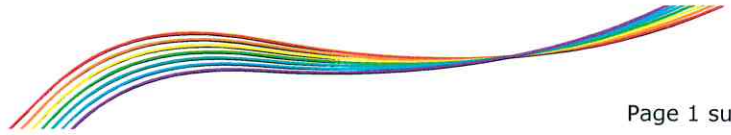
Assurance des biens propriété de la coopérative

Montant des biens assurés : - 2000 € X 0.00688 € = **C**

Abonnement Animation et Education 11 € (facultatif) **D**

(A+B+C+D) MONTANT DU CHEQUE OU DU PRELEVEMENT : €

Je paye par chèque
 pour les comptes : Banque Postale, Banque Populaire, Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne nous vous proposons un paiement par prélèvement effectué par le siège de l'OCCE 30
 Je désire être prélevé sur le compte n°.....banque
 Je désire recevoir les cartes d'adhérents :



L'Association Départementale OCCE souscrit un contrat d'assurance pour la totalité de ses adhérents, cette formule est obligatoire.

Toute déclaration de sinistre sera à envoyer à l'OCCE 30 qui fera suivre à la MAE.

Pour toute ouverture de compte, changement de mandataire ou de signataire vous devez impérativement télécharger sur le site occe30 (rubrique banque) le document : ouverture de compte, ou transfert de pouvoir, et nous le retourner avec une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile récent (sauf facture opérateur de téléphonie). C'est l'OCCE qui se charge des démarches auprès de l'organisme bancaire.

LES ENGAGEMENTS DU MANDATAIRE

- Si deux classes ou plus sont adhérentes, un enseignant est le mandataire, un deuxième enseignant peut être signataire.
- Pour une non-réaffiliation (fermeture de la coopérative), en informer **avant le mois d'octobre**, l'OCCE, qui seule a le pouvoir de procéder à la fermeture du compte. Au-delà les cotisations seront dues.
- Le mandataire devra fournir à l'OCCE un bilan financier arrêté au 31 août 2019. En cas de départ de l'établissement (retraite, mutation...) **c'est au mandataire de l'année écoulée de laisser les comptes à jour et de remplir le bilan financier** car il demeure civilement responsable de cet exercice comptable.
- **TENIR un registre d'inventaire** des biens appartenant à la coopérative qui sera signé à chaque changement de mandataire.

TOUTES LES INFORMATIONS (actions, banques, assurances, juridiques..) ET LES DOCUMENTS A TELECHARGER (bons de commande, CRF...) SONT SUR NOTRE SITE : www.occe30.fr

Nom Prénom et signature des enseignants	Nom Prénom et signature des enseignants

Je déclare avoir pris connaissance des engagements du mandataire.

Je déclare sur l'honneur que la totalité des effectifs de l'école a été déclarée ci-dessus

Date :

Signature du mandataire :

Signature du signataire :